

IMMOSQUARE LYON

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	Honoraires T.T.C. pour un mandat de vente simple	Honoraires T.T.C. pour un mandat de vente exclusif
Forfait Stationnement	10 % T.T.C. (minimum de 1 500 € T.T.C.).	10 % T.T.C. (minimum de 1 500 € T.T.C.).
De 0 à 100 000 €	6 500 € TTC	6 000 € TTC
De 100 001 € à 120 000 €	7 000 € TTC	6 500 € TTC
De 120 001 € à 130 000 €	7 500 € TTC	7 000 € TTC
De 130 001 € à 150 000 €	8 000 € TTC	7 500 € TTC
De 150 001 € à 250 000 €	5.5 % TTC	5 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	5 % TTC	4.5 % TTC
Plus de 350 000 €	4.5 % TTC	4 % TTC

Le montant est appliqué sur le prix avec les honoraires. Nos honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acheteur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

GESTION

PRESTATIONS	HONORAIRES
Gestion courante	Les honoraires de gestion courante sont tarifés sur la base de 7,20 % TTC des encaissements
Recherche de locataire	90 € TTC à la charge uniquement bailleur
Démarche visite – constitution du dossier - rédaction du bail	Selon le barème de la Loi ALUR <ul style="list-style-type: none"> - 10 € TTC du m² en zone tendue - 8 € TTC du m² en zone non tendue
Fin de gestion	175 € TTC par lot
Etat des lieux	Selon le barème de la Loi ALUR <ul style="list-style-type: none"> - 3 € TTC du m²
Assurance des garanties des loyers impayés	2 % HT soit 2.40% TTC des encaissements
Assurance des garanties des loyers impayés + vacance locative	4 % HT soit 4.80% TTC des encaissements

SYNDIC

PRESTATIONS	HONORAIRES
Gestion Courante	Tarifés à la discrétion et selon l'importance des dossiers sur la base de 120 € HT par lot (144 € TTC)
Vacation Horaire	80 € HT de l'heure soit 96 € TTC après 17h30.
Recouvrement des Impayés	-Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception à la charge du copropriétaire débiteur : 30 € TTC. -Remise à l'huissier : vacation horaire. -Remise à l'avocat : vacation horaire.
Etat daté	A l'occasion de la vente d'un lot : 342 € HT soit 410€ TTC.